Rapport sur l'organisation des lycées, fait au nom des commissions d'instruction publique & des institutions républicaines.

Numéro d'inventaire : 2000.00522
Auteur(s) : Pierre Joseph Briot
Type de document : texte ou document administratif
Éditeur : Imprimerie Nationale (Paris)
Imprimeur : Imprimerie Nationale
Période de création : 4e quart 18e siècle
Date de création : 1798
Description : Feuillets non reliés.
Mesures : hauteur : 183 mm ; largeur : 118 mm
Notes : séance du 27 brumaire an 7 / p 27 et suivantes, projet de résolution sur la création de 5 lycées divisés en 4 sections (sciences mathématiques, sciences physiques, sciences morales et politiques, belles lettres) situés à Bruxelles (pour le nord), Dijon (pour l'est), Toulouse (pour le sud), Poitiers (pour l'ouest) et Paris (pour le centre).
Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)
Filière : Lycée et collège classique et moderne
Niveau : Post-élémentaire
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 39

157

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Lyc

RAPPORT

FAIT

PAR BRIOT (du Doubs),

Au nom des commiſſions d'inſtruction publique & des inſtitutions républicaines, réunies,

Sur l'organiſation des Lycées.

Séance du 27 Brumaire an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Vos commiſſions d'inſtruction publique & des inſtitutions républicaines, réunies, m'ont chargé de vous ſoumettre le projet d'organiſation des lycées. Je viens remplir ce devoir,

& faire précéder le plan conçu par elle des quelques développemens préliminaires.

Les premières écoles créées par l'acte constitutionnel étoient la dette rigoureuse du corps social envers chacun de ses membres : mais si l'on recherche ce que doivent être au sein des sociétés politiques l'instruction & l'éducation, on se convaincra bientôt que l'avantage particulier de chaque citoyen & l'intérêt de l'Etat se réunissent pour exiger que les plus grands développemens soient donnés à l'enseignement public ; on verra des idées simples devenir la base d'un bon systême d'instruction, & tracer une démarcation naturelle entre les diverses parties de son organisation.

Echappé des mains de la nature, l'homme a besoin du développement & de l'exercice de ses facultés ; il doit apprendre à connoître ses droits, à en user, à les défendre ; il faut aussi qu'il soit instruit de ses devoirs envers les autres, & qu'il acquière les moyens de les remplir. Voilà le but des premiers degrés d'enseignement, & il n'est pas inutile d'observer que les devoirs réciproques des individus s'accroissent en proportion des progrès de la civilisation, que la société exige davantage des membres qui la composent, à mesure qu'elle devient plus grande & plus éclairée, & que par conséquent elle leur doit plus de soins & d'instruction.

Mais l'Etat est un tout individuel qui veut aussi se développer & s'étendre ; il n'existe, ne s'agrandit que par une réunion de forces & de moyens qui doivent s'accroître en raison de ses efforts : ce grand corps, ayant besoin d'une multitude de leviers & de rouages divers, est obligé de les créer & de les proportionner aux obstacles à surmonter, aux frottemens à rencontrer : mais le génie s'enflamme, prend un essor & s'élance dans les espaces ; chaque portion de lumière & de force acquise par un citoyen augmente les lumières & la puissance du corps politique ; & de même que l'individu croissant en force doit

INRP

étendre son instruction, de même aussi plus les sociétés s'éclairent & s'agrandissent, plus elles doivent répandre les lumières.

Il est donc, je ne dirai pas de l'avantage de la société, mais il est de son plus grand intérêt, mais il est de son devoir de donner à l'enseignement public les plus grands développemens, de créer tous les moyens possibles de perfectionner toutes les facultés humaines, d'augmenter toutes les connoissances.

On a dit que les hommes de génie s'étoient formés dans leurs cabinets : je crois bien que, quand dans les écoles tout contribuoit à étouffer & à refroidir le génie, il a été obligé de chercher ailleurs des alimens : mais on ne compte pas combien de talens se sont formés & agrandis dans les écoles & au milieu des académies ; on ignore combien d'autres talens sont morts, à jamais perdus & ignorés, parce qu'il leur a manqué une circonstance ou un maître pour les réveiller. Ne seroit-ce point dans un musée que le génie de Corrége, animé par l'aspect du tableau d'un grand maître, lui apprit que la nature l'avoit fait peintre ?

On a ajouté qu'il ne falloit pas calculer la force & la puissance d'un peuple sur le nombre de ses écoles : cette idée n'a peut-être pas été méditée avec assez de profondeur ; je ne craindrai pas trop de me tromper, en avançant au contraire, que la force d'un peuple, sa durée, sa splendeur sur-tout, dépendent de la nature & de l'influence de ses écoles, & de l'impulsion que ses institutions savent donner à l'opinion.

S'il étoit besoin de donner de plus grands développemens à ces vérités, l'histoire fourniroit une foule de faits pour les appuyer ; & si elle paroissoit en offrir quelques-uns capables de servir à une opinion opposée, il resteroit toujours à ses partisans à expliquer comment tant de nations foibles ont influé sur des nations plus puissantes ; comment le peuple, naguere encore le plus avancé en

économie politique, le plus puiſſant par les reſſorts de ſon adminiſtration, eſt préciſément celui d'où nous ont été tranſmiſes preſque toutes nos connoiſſances dans ces deux importantes parties.

Les anciennes écoles ont été attaquées avec bien de la raiſon; il falloit attaquer davantage leur inſtitution. En les créant pour l'enſeignement, on ſembloit leur avoir défendu le perfectionnement de la ſcience; on les avoit circonſcrites dans un cercle étroit, duquel elles ne pouvoient ſortir, ni pour remonter aux élémens primaires des ſciences & à la création des bonnes méthodes, ni pour deſcendre aux divers développemens de ces mêmes ſciences & au perfectionnement de la raiſon humaine. Qu'eſt-il réſulté de ce vice radical? preſque toutes les écoles, les plus célèbres même, ſont reſtées ce qu'elles étoient dans leur organiſation primitive, tandis que tout s'éclairoit & s'avançoit autour d'elles. Quand l'enſeignement public eſt en arrière de ſon ſiècle & de ſon époque, c'eſt bientôt un crime de le précéder: la ſecte des pédans eſt la plus excluſive & la plus intolérante; on a vu ce qu'ils ſavent faire quand une ignorance & des intérêts communs les uniſſent à l'autorité.

Les faſtes des académies nous retracent d'immenſes ſervices; peut être furent-elles auſſi flétries par quelques grands ridicules; mais la voix ſeule de l'académie de Dijon, réveillant le génie de Rouſſeau, & donnant Emile à l'univers, rendroit à jamais leur ſouvenir cher à tout ami des ſciences & de l'humanité.

Des réflexions auſſi ſimples établiſſent la néceſſité de ces grandes écoles où toutes les ſciences peuvent être étudiées & approfondies, où leur réunion les agrandit encore & les développe l'une par l'autre.

Parmi ces diverſes ſciences, les premières ſont d'une néceſſité plus univerſelle, plus habituellement ſentie; les ſecondes, quoique d'une utilité moins générale, contribuent à procurer de grands avantages à l'Etat, à jeter un grand

éclat ſur une nation: pluſieurs importent à l'induſtrie, aux ſpéculations particulières dont ſe compoſent en dernière analyſe l'induſtrie nationale & les reſſources de l'Etat; pluſieurs donnent des ſecours indiſpenſables dans les divers momens de la vie: les unes ſont la clef de quelques autres; celles-ci, le complément des premières; enfin, celles même qui ne ſont que d'agrément particulier apportent encore quelque tribut à la maſſe commune, & il eſt avantageux à la ſociété d'en ouvrir la carrière à ceux dont le génie s'eſt formé pour elles.

Un des plus grands bienfaits de la conſtitution eſt la création des écoles publiques: vous voulez ſur-tout compléter l'organiſation des premières & lui donner tous les avantages dont elle peut être ſuſceptible; mais vous n'aurez pas plutôt terminé vos travaux ſur cet important objet, que vous vous empreſſerez d'organiſer les lycées & les écoles ſpéciales.

Nous ne penſons pas qu'on ſonge à conteſter la néceſſité de cette organiſation. Les écoles centrales, trop multipliées peut-être, ne pourront guère donner, ſur-tout dans quelques parties, que des notions élémentaires: les profeſſeurs recevant les élèves des mains des profeſſeurs primaires, ou des mains d'inſtituteurs particuliers moins inſtruits & preſque toujours dangereux, obligés de circonſcrire leurs cours dans les bornes de l'année ſcholaire, ne feront que rarement à portée de donner à quelques-unes de leurs leçons tous les développemens qu'elles exigent; &, dans ce cas même, ils ne ſeroient entendus que par quelques-uns de ces ſujets heureuſement doués par la nature, que leur ſagacité & leur laborieuſe ardeur élèvent au-deſſus de la médiocrité.

Combien de ſciences auſſi, combien de diverſes parties même abſolument indiſpenſables, dont vous ne pouvez pas placer l'enſeignement dans les écoles centrales, ſans multiplier d'une manière ruineuſe pour l'Etat des chaires que peu d'hommes ſeroient capables de remplir, & près